

# DUNTZENHEIM infos

BULLETIN  
MUNICIPAL



## Sommaire

Photos : Cigognes de Duntzenheim  
Jean-Marc HORNY

- Le mot du Maire
- Les Associations
- Les évènements
- - Les Travaux
- Vie locale
- Diverses Informations
- Groupe scolaire
- Etat Civil
- Le PLUi



Commune  
de Duntzenheim

# le mot du Maire

**Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'une nouvelle année, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.**

Je voudrais, avec l'ensemble des élus et des agents, vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2019 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille.

L'inauguration de la nouvelle école à Wingersheim les 4 Bans a été un des moments forts de cette année 2018. Grâce à une volonté commune des élus des six villages, 300 enfants bénéficieront de cette nouvelle infrastructure. Par cette construction, nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants. Ils sont le renouveau, la pérennité et la continuité. Leur réussite est donc un enjeu majeur pour la collectivité. En attendant la concrétisation d'un nouveau projet pour notre ancienne école, nous mettons une des trois salles de classe à la disposition de la Société de Musique Fraternité. L'ancienne cour de l'école est maintenant ouverte comme parking tous les jours, vous pouvez l'utiliser notamment pour aller à l'Eglise.

Autre grand projet, la réfection d'une bonne partie de notre voirie communale. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études TOPOS. L'avant-projet a été approuvé lors de la dernière séance du Conseil municipal du mois d'octobre. Ce projet prend actuellement du retard du fait de la liquidation judiciaire récente du bureau d'études TOPOS.

L'ancien restaurant situé au centre du village est à l'abandon depuis plusieurs années. Il nous crée pas mal de soucis, principalement en matière de sécurité. Avec l'aide de l'E.P.F. (Etablissement Public Foncier d'Alsace), nous essayons de trouver une solution.

Enfin, je voudrais souligner la formidable dynamique de nos deux associations: l'ASLD (le club de foot) et la Société de musique Fraternité ; venez nombreux les soutenir lors de leurs différentes manifestations.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit de solidarité et d'entraide, pour que malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre ce même objectif : le bonheur de chacun d'entre nous.

Bonne année à toutes et à tous.

**Le Maire, Claude LITT**

## **LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE**

- du mardi au vendredi de 9h00 à 11h00 avec levée de courrier à 11h.
- les mardis et jeudis après-midis de 14h30 à 19h00 sans levée de courrier.

Les recommandés ne sont délivrés qu'aux destinataires désignés sur le courrier. Aucun recommandé ne peut être remis, pas même au conjoint, sauf s'il est muni de la procuration et papier d'identité comme indiqué sur l'avis de passage.

## **LES HORAIRES DE LA MAIRIE**

**La mairie est ouverte les mardis et jeudis de 16H00 à 19H30.**

# les travaux

## et principaux achats réalisés en 2018

**En cette année 2018, ce sont les travaux d'étude qui ont constitué les principales dépenses :**

Le projet de réaménagement de divers espaces publics (3 300€ dépensés en 2018) va se réaliser début 2019.

L'étude pour la restructuration des bâtiments Ecole-Mairie-Ateliers a également débuté par des plans, diagnostics, projections en collaboration avec le CAUE (14 944€ en 2018).

Les dernières factures des travaux d'aménagement de la place de l'église se sont élevées à 4 591.21€.

Les plaques du Monument aux Morts ont été restaurées pour 1 771€.

Certains registres d'état civil endommagés ont été restaurés pour 1 566€.

La commune contribue à l'élaboration du PLU par 3 versements de 5 222€ sur 3 ans.

Un solde de factures relatives à notre PLU a été réglé pour 5 348.85€

**La commune participe au financement de l'école de Wingersheim par un versement annuel en investissement de 25 040€.**

### « Un agent nous quitte pour départ en retraite... Aurevoir et « Merci Bernard »

Déjà bien connu de la population, un agent rejoint le personnel communal :  
Franco WEISS, bienvenue à lui... »

### CE N'EST QU'UN AU-REVOIR...

La conseillère Angèle MARECHAL et sa famille ont quitté notre village en juin dernier. Une opportunité professionnelle pour son époux les a conduit en région lyonnaise, ce qui amena sa démission du Conseil Municipal. Nous tenons ici à la remercier très chaleureusement pour son engagement.



# ecole intercommunale DE WINGERSHEIM

*1ère rentrée*  
lundi 3 septembre



# PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

**La commission intercommunale chargée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur notre territoire s'est réunie à de nombreuses reprises en 2018 pour poursuivre la mise en œuvre de ce document.**



Il s'agissait de définir notamment les futures zones urbaines nécessitant une consommation foncière, les futures zones à vocation économique, les sorties d'exploitations agricoles, les zones sensibles, les zones à protéger, etc... en quelque sorte, dessiner notre territoire de demain.

Parallèlement, cette commission a passé de nombreuses heures pour définir un règlement applicable en matière d'urbanisme dans nos communes.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn n'a pas toute liberté en ce domaine. Elle doit respecter les contraintes supra-communales que sont le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg), les règles environnementales et de cohérence écologique définies par les Ministères, etc...

C'est ainsi que la commission a dû faire face à une réduction de la consommation foncière : 50 hectares d'urbanisation future pour de l'habitat, 20 hectares pour le développement économique et 10 hectares pour les équipements publics.

De plus, consciente de l'enjeu environnemental, de l'augmentation du prix de l'énergie, de la saturation routière, il est plus que recommandé de concentrer l'habitation autour des moyens de transport en commun (liaison ferrée, ligne de bus).

Cette élaboration de PLUi n'est pas le seul fruit de quelques élus participants à la commission. À plusieurs reprises, il a été demandé aux représentants de partager l'ensemble des orientations avec les Conseillers Municipaux des communes membres.

Enfin, une synthèse générale sera présentée très prochainement aux élus, suivie par une consultation des Services de l'État et Services Associés avant l'arrêt officiel du document, vraisemblablement, en janvier 2019 par le Conseil Communautaire. Dès cette formalité effectuée, tous les éléments seront mis à disposition du public par les moyens de communication actuels (site internet de la Communauté de Communes).

**Le public pourra ainsi faire des observations par écrit au Maire ou à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et plus particulièrement lors de l'enquête publique qui se déroulera au courant de l'année 2019.**

# les associations



## Les verts de l'ASLD

**Le football est passé au second plan en cette année 2018; c'est avec une grande tristesse que nous déplorons la perte de notre ami et membre du comité depuis 2003, BENOIT KUHN.**



Au fil des années, son dévouement pour les autres et son immense travail au sein du club l'ont rendu essentiel. Il a su lier les générations et créer une dynamique. BENOIT, tu marqueras à jamais notre club et tu resteras notre exemple.

Sportivement la fin de saison 2017 – 2018 fut compliquée à tous les points de vues. Changement d'entraîneur, lutte pour le maintien pour les deux équipes. Au final l'équipe fanion décrocha son maintien en promotion à l'avant dernière journée, par contre l'équipe réserve, malgré un redressement sur la fin de saison, a été reléguée en division 2 pyramide B.

La confiance est renouvelée aux entraîneurs Staub Jean Marie et Kalsch Pascal. L'arrivée de nombreux jeunes issus du FC Zornthal et d'autres nouveaux joueurs a permis à l'orée de cette nouvelle saison de réinscrire une équipe 3.

L'équipe fanion lutte pour son maintien en D2 (ex promo), l'effectif est jeune mais est en constant progrès, l'équipe réserve joue les premiers rôles en D8 et vise naturellement avec un effectif de qualité une remontée à l'étage supérieur, tandis que l'équipe 3 se classe dans le ventre mou de son championnat (D9). Si vous jouez au football et que vous habitez le village ou pas, venez nous rejoindre, la porte de la Dorfmatte vous est grande ouverte !

La vie du club fut aussi rythmée par le traditionnel tournoi en juillet, par la soirée moules frites qui a affiché complet 2 semaines après l'ouverture des réservations. Dès à présent, vous pouvez faire une réservation chez un des membres du comité pour la prochaine soirée moules frites qui aura lieu le samedi 16 mars 2019.

En ces périodes de fêtes, le club et moi-même vous présentons, chers sympathisants, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Philippe EBERSOLD**



## la paroisse



### Conseillers presbytéraux :

Sabine MEYER,  
Dorothee FURNSTEIN,  
Christine HARTER,  
Elisabeth HERRMANN,  
Sandrine MOSER

### Elections

En février, avaient eu lieu les élections des membres du Conseil Presbytéral. C'est Sandrine MOSER qui a accepté de remplacer Virginie ZIMMERMANN au terme de ses 3 mandats consécutifs de 18 années de service. Nous la remercions vivement pour toutes ces années de service et d'engagement au sein de la paroisse et de l'Eglise. Sur la photo, vous trouverez l'ensemble des membres de Duntzenheim et Hohfrankenheim.

## Vie de la Paroisse

Vous trouverez toutes les informations concernant la paroisse avec un plan des cultes dans le Messenger qui est distribué tous les trimestres environ. Notre pasteur référent est Mme HORBER Isabelle joignable au 03 88 21 98 34 ou [presbytere-wsz@orange.fr](mailto:presbytere-wsz@orange.fr).

## Manifestations en 2018

- **Marche:** la paroisse a organisé une marche le dimanche 23 septembre de Duntzenheim à Hohfrankenheim. Malgré un temps incertain, les courageux marcheurs ont rejoint l'Eglise de Hohfrankenheim, ils ont été accueillis par plusieurs autres fidèles pour un moment de célébration avec Mme Elise FROHN. A midi, une succulente soupe aux pois accompagnée de saucisses a ravi les participants dans un décor et une ambiance automnaux.
- **Groupe «Séniors»:** le groupe se retrouve tous les mois dans la salle paroissiale pour un après-midi convivial animé à tour de rôle par un pasteur du consistoire. Les dates sont affichées dans le Messenger.
- **Soirée Harengs:** cette soirée qui a eu lieu le 13 octobre a connu un réel succès puisque 180 personnes y ont pris part.



## MUSIQUE Fraternité

Si, comme toujours, l'année a été ponctuée de quelques sorties, le point d'orgue de l'année 2018 a néanmoins été la fête d'été lors de laquelle la Fraternité a fêté son 90ème anniversaire, entourée de ses amis.



Après un culte en plein air, ce sont les sociétés de musique Alsatia d'Alteckendorf, nos amis allemands de la Kultuskapelle Hayna, l'Harmonie de Rittershoffen, le groupe folklorique de Blaesheim et l'Harmonie de Surbourg qui se sont relayés tout au long de la journée afin de l'agrémenter de leurs talents.

Pour finir l'année sur une note festive, en se réchauffant l'âme, grâce à la musique et aux belles histoires de Christine, et le corps grâce à notre vin chaud accompagnés de savoureux gâteaux, la société Fraternité vous a permis de partager, en famille et entre amis, un moment musical dans l'ambiance de Noël lors de son traditionnel concert. Et parce que les bons moments sont encore meilleurs quand on les partage, nous vous proposons de venir, avec votre instrument, pour

agrandir nos rangs! La société de musique Fraternité vous souhaite de passer de très joyeuses fêtes de fin d'année, entourés de tous ceux qui vous sont chers, ainsi qu'une excellente année 2019 !

Et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre concert de printemps qui aura lieu le 7 avril 2019.

A vos agendas !

**Anne-Catherine LUTZ**



La fête de fin d'année scolaire



# 2018

## Fête du 3<sup>e</sup> Âge



## OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS

# la chasse aux oeufs



**festivites**  
**du 13 juillet 2018**



# la fête des voisins

## de la Rue des Jardins

Un couple de cigognes, symbole de notre Alsace, a décidé voilà maintenant quatre années, de poser ses ailes, rue des Jardins à Duntzenheim. Cinq petits cigogneau ont vu le jour depuis 2015 dont 3 en 2018.



Une poignée de Duntzenheimois s'est fixée pour but de les accueillir comme il se doit en réalisant un support de nid. Suite à cette belle initiative, une chaleureuse et conviviale soirée entre voisins est organisée chaque année.

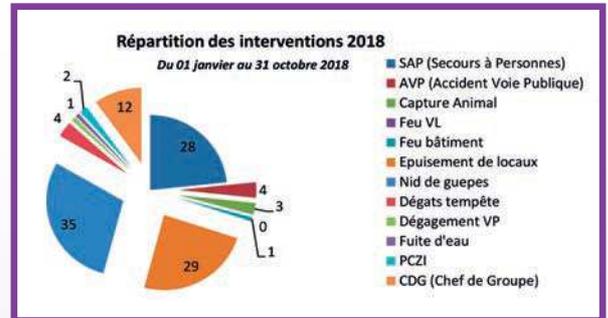


# sapeurs pompiers volontaires de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

**Notre priorité : Interventions et formations**

## Interventions :

Avec le VPSI (Véhicule Premiers Secours Incendie) ils ne réalisent pas moins de 108 interventions par an. Cette année a été particulièrement marquée par les interventions suite au coup de vent du mois de janvier et la catastrophe naturelle du 31 mai 2018. Leur engagement permet de maintenir un maillage des secours efficace et de garantir un délai d'intervention rapide dans les 3 villages qu'ils desservent.



## Adhérez à notre cause !

Vous souhaitez : Porter secours aux personnes ?  
Protéger les biens et l'environnement ?  
Vous êtes volontaire et motivé ?  
Vous avez le goût du travail en équipe ?

## Alors rejoignez-nous\*...

\*Nous consulter pour plus d'infos.

## et du côté de l'amicale...

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier leurs généreux donateurs et sponsors qui se reconnaîtront en lisant ces quelques mots.

**Grâce à vous leur aménagement est professionnel, performant et leur confort à tous est nettement amélioré.**

# CATASTROPHE NATURELLE DISPOSITIF SAPEURS-POMPIERS - 31 MAI 2018

Dans la nuit du 31 mai 2018, un orage d'une forte violence s'est abattu sur notre secteur.

Cet événement a nécessité une montée en puissance rapide des secours et l'engagement de nombreux moyens sapeurs-pompiers. Un poste de coordination de zone d'intervention a été implanté dans la nuit au CIS de Gougenheim.

- 18 engins engagés
- 77 sapeurs-pompiers engagés
- 30 interventions

Durée totale des interventions en heures cumulées pour cet épisode:  
**879 heures**



# LES ÉVÈNEMENTS FESTIFS

## ❖ ❖ pompier fescht ❖ ❖

**Nous avons reconduit notre traditionnel "Pompier Fescht" dans les rues de Gougenheim. Mes collègues et moi-même avons comme tous les ans fortement apprécié cet évènement et cette ambiance que nous avons su créer ensemble. Vous étiez nombreux à venir déguster nos tartes flambées et grillades le temps d'un week-end. Et, c'est grâce à vous si nous savons perdurer avec une volonté de toujours nous améliorer et d'innover. Votre présence est nécessaire pour conserver cet esprit qui anime nos pompiers bénévoles.**

## À VOS AGENDAS...

***Votre présence à nos manifestations et votre soutien sont les plus vibrants des mercis à nos yeux, et nous vous en sommes reconnaissants.***

***Rendez-vous samedi  
18 mai et dimanche  
19 mai 2019  
à Gougenheim  
pour notre prochain  
"Pompier Fescht".***

**Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour vos gestes et encouragements tout au long de l'année ainsi que pour l'accueil réservé lors de notre traditionnelle vente de calendrier.**

***Pour l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Nicolas GUEDRA,  
Président de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Gougenheim***



## Mariage de Laura et Jean-François Schmidt

Samedi 28 avril 2018, Laura et Jean-François Schmidt se sont dit « OUI » à l'église Saint Nicolas de Haguenau.

## Mariage de Caroline et Raphaël Grandpierre

Samedi 28 Juillet 2018, Caroline et Raphaël se sont dit « OUI » à l'église de Duntzenheim.



**Nous souhaitons tout le bonheur du monde aux nouveaux mariés !**



## Le mot du Chef

"Sauver ou périr"



Etre sapeur-pompier, c'est avant tout une vocation et une passion. C'est un engagement qui demande des efforts constants, du courage et de l'abnégation! C'est être confronté à des situations difficiles, voire insoutenables. Un sapeur-pompier donne de son temps, il est toujours prêt à partir lorsque le bip sonne, prêt à prendre des risques ! Son seul but est de secourir, de venir en aide, et aussi de réconforter. N'oubliez pas que lors de chaque intervention, il risque sa vie pour sauver celle des autres et peut-être un jour la vôtre. Il y a encore quelques années, on comptait plus de 10 000 sapeurs-pompiers volontaires, ils ne sont plus que quelques 4 000 dans le Bas-Rhin à l'heure actuelle. Or, le volontariat est le fondement de notre système de sécurité civile, l'assise sans laquelle tout s'effondre. Alors venez-vous joindre à nous pour étoffer notre groupe. A chacun d'entre nous d'encourager nos sapeurs-pompiers, de les soutenir et surtout de les respecter afin que ce noble engagement se perpétue. Nous comptons sur vous!

**Au nom de toute la section, je vous souhaite une excellente année 2019 riche en événements positifs et heureux.**

**Lieutenant Cricqui Marc  
Chef de la Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim.**



# les SHEERDOOR

## TOUT COMMENCE EN 2013...

**Les quatre musiciens se rencontrent presque par hasard.**

Leurs goûts musicaux correspondent, leurs caractères aussi et surtout l'envie de travailler sérieusement ensemble dans la bonne humeur.

Après quelques semaines et de nombreuses répétitions, un concert privé s'annonce.

**L'aventure commence...**

Il reste à trouver un nom au groupe: leur lieu de répétition les inspirant et trouvant cela fort original, ils optent pour «Sheerdoor».

Ensuite, tout va très vite: un 1<sup>er</sup> concert public et le bouche à oreilles fait le reste, les concerts s'enchaînent en Alsace-Lorraine. Leur répertoire est varié: de Noir Désir à U2, en passant par Muse, Deep Purple, Police, Rolling Stones et bien d'autres.

Le groupe se compose de Jean Dervieux à la batterie et 2<sup>ème</sup> voix, Valentin Kauffmann à la guitare, Jonathan Reinhart à la voix et 2<sup>ème</sup> guitare et notre ami et membre du Conseil Municipal Pascal WENDLING à la basse. Le 30 juin dernier, SHEERDOOR a fêté son 5<sup>ème</sup> anniversaire au Zornhoff à Monswiller en présence d'une salle comble.

Nous vous invitons à venir les (re)découvrir lors de leur concert prévu le 27 avril 2019 à la salle des fêtes de Duntzenheim.

**Ces quatre musiciens sont faits pour faire de la musique ensemble, c'est une évidence!**



# les Courses à obstacles

## Vous connaissez ?



**Nous avons laissé notre athlète Raphaël GRANDPIERRE à son retour du Canada où il venait de participer aux championnats du monde de courses à obstacles OCRWC.**

Depuis Raphaël a enchaîné les entraînements intensifs dans les salles d'escalades, de crosstrainings, de musculation et de trails au sein même de notre village et dans les champs avoisinants (vous l'avez sans doute déjà croisé, harnaché parfois d'un gilet lesté ou encore portant sur son dos un sac de 20 kg) et a multiplié les courses à obstacles. Son objectif était clair, se qualifier pour les prochains championnats du monde où seraient présents les meilleurs coureurs à obstacles du monde entier.

Il aura donc écumé au cours de l'année des courses sur plusieurs formats en France (Paris, Valmorel, Morzine, Strasbourg...) et à travers l'Europe (Allemagne, Andorre, Autriche, Danemark) avec au passage de beaux défis, une course à obstacles en équipe de 6 de 24h en Belgique où il prendra avec ses coéquipiers la deuxième place

réalisant plus de 175 km et 700 obstacles, il se sera aligné sur un marathon de 46 km et 100 obstacles à Frankfort en un peu plus de six heures trente minutes et de nombreuses autres courses en enchaînant plusieurs formats sur un même week-end...

Après avoir participé aux championnats d'Europe de course à obstacles au Danemark en juin dernier, il vient de participer en Octobre aux championnats du monde qui se déroulaient à Keveldon Hatch, près de LONDRES. Il s'est engagé sur les deux formats de course, la 3K (3km et 24 obstacles) en catégorie d'âge 40-49 et la 15k (15 km et 100 obstacles) en catégorie d'âge 40-44. Il finira sur la première à la 75e place au général (6e Français) en 29:48 et à la 85e place au général (5e Français) en 2:23:49 sur le grand format ramenant son bracelet sur les deux courses signifiant la réussite de tous les obstacles. Petite pause à présent avant de reprendre une nouvelle saison avec sa première course qui se déroulera dans les montagnes enneigées de Valmorel en Janvier 2019. Objectifs 2019 : Championnat d'Europe et championnat du monde OCR.

Raphaël tient à remercier sa famille, ses amis, son équipe Spartan Shields Ocr Team et tous ceux qui l'ont encouragé et soutenu durant tous ces mois de préparation et d'entraînements.

**Nous sommes très fiers et tenons à le féliciter pour ses performances.**

**Vive le sport,  
Vive Duntzenheim  
Et vive la France.**

**Caroline GRANDPIERRE**



# Informations diverses

## Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries :

Mutzenhouse :  
Lundi - Mercredi : 15 H - 18 H 45  
Samedi : 9 H - 11 H 45 et 14 H - 17 H 45  
Bossendorf :  
Mardi - Jeudi : 15 H - 18 H 45  
Samedi : 9 H - 11 H 45 et 14 H - 17 H 45

### Ramassage des ordures ménagères : pensez à sortir les poubelles la veille

Collecte sélective : semaine paire : mardi

Collecte Ordures Ménagères : mercredi

Un renforcement de contrôle inopiné des poubelles sera réalisé au courant de l'année 2019. Veuillez à bien respecter les consignes de tri. Avec l'instauration du système de règlement des Ordures Ménagères «à la levée», tout départ comme toute arrivée de foyer doivent être signalés au service dédié à la Communauté de communes située à Hochfelden pour activation ou désactivation de la puce. **Problème d'oubli de ramassage** : veuillez contacter la Communauté de Communes au 03.88.91.96.58.

### 01. Badge déchèterie

Nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries de la Communauté de Communes se fait sur présentation de votre badge d'accès.

**02. LA DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE** est nécessaire pour une bonne gestion des services rendus à la population. Aussi nous vous remercions de venir signaler en mairie votre arrivée ou départ de la commune. Votre inscription nous permet de vous informer, de tenir à jour les listes d'enfants à inscrire en maternelle, vous adresser un courrier pour le recensement du service national, vous permettre l'inscription sur les listes électorales... **Nous rappelons aux nouveaux arrivants que les inscriptions en mairie ne valent pas inscription sur la liste électorale.**

### 03. LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE PEUT SE FAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Pièces à fournir : - pièce d'identité + justificatif de domicile.

Les **jeunes Français, âgés de 18 ans sont inscrits d'office** au titre de l'article L11-1 du Code Electoral, mais il est conseillé de vérifier que ces inscriptions sont bien effectives. Les personnes, ayant changé de domicile au sein même de la commune, sont également priées de le signaler en Mairie, afin de procéder aussitôt au changement d'adresse. Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire.

### 04. ACCUEIL DU SIP-SIE de Saverne

Depuis 2017, le service des Impôts des Particuliers - Service des impôts des Entreprises (SIP-SIE) de Saverne a fait évoluer son offre de services aux usagers particuliers en proposant des entretiens sur rendez-vous au Centre des Finances Publiques. Cette formule évite l'attente au guichet, les déplacements inutiles et permet d'apporter des réponses personnalisées.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous via leur espace personnel sur le site internet <https://www.impots.gouv.fr/>  
Les rendez-vous peuvent également être pris par courriel à [sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr) ou par téléphone au 03.88.03.12.50.

Les simples démarches consistant à déposer un paiement ou un formulaire sans solliciter de conseil ou d'explication continueront à s'effectuer au guichet.

### 05. Passage du ramoneur :

Il est désormais possible d'être averti du passage du ramoneur dans la commune, par SMS ou par mail, pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site internet suivant : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr).





## 06. CNI/PASSEPORTS

Depuis plus d'un an, seules les mairies dotées d'un dispositif de recueil (DR), soit 32 communes dans le Bas-Rhin sont équipées pour recevoir vos demandes de cartes d'identité et passeports (TRUCHTERSHEIM, SAVERNE, INGWILLER...)

Attention la plupart des mairies ne prennent que sur RDV.

Pièces à fournir : Pour les connaître, consulter le site internet du service public en cliquant sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

Vous pouvez également effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Dans ce cas, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie. Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.



Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le jeune se présente en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille et la mairie délivre alors une attestation de recensement.

Vous recevrez entre la date de votre recensement et celle de votre 18e anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

**Attention: Pour les inscriptions dans les auto-écoles, l'attestation de recensement délivrée par la mairie est valable jusqu'à l'âge de 17 ans révolus. Passée cette date, seul le Certificat Individuel de Participation à la JDC justifiera de votre obligation à l'égard du service national.**

**Le jour où vous êtes convoqué à la JDC, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

## 08 LES HORAIRES DE BUS :

Afin de diminuer l'impact environnemental lié à l'impression des fiches horaires, la Région Grand Est ne les envoie plus systématiquement aux communes.

Les usagers sont donc invités à se rendre vers les sites internet suivants pour consulter en ligne les horaires et toutes les autres informations relatives au Réseau 67 :

- [www.vialsace.eu](http://www.vialsace.eu) pour l'ensemble des lignes du Réseau 67.
- [www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr) pour les lignes exploitées par la CTBR.

Par ailleurs, les usagers peuvent toujours trouver les fiches horaires en version papier à bord des véhicules du Réseau 67.



## 09. AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15/01/2017, l'autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale (c'est à dire s'il voyage seul ou avec un accompagnateur qui n'est pas titulaire de l'autorisation parentale). Aucune démarche n'est à effectuer en mairie.

L'autorisation doit être signée par un titulaire de l'autorité parentale. Lorsqu'elle est exercée de manière conjointe, la signature d'un seul des deux parents suffit. Mais le document doit être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou du passeport valide du signataire.

Ce formulaire d'autorisation est mis à disposition sur le site internet <https://www.service-public.fr>



## 10. URBANISME :

**Nous rappelons aux personnes qui ont obtenu un permis de construire, que le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectué une fois que les travaux sont terminés.**

C'est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. A la revente du bien, le notaire exige cette DAACT.

Pour les maisons individuelles, construites après 2013, **l'attestation RT2012**, doit également être déposée en mairie.

## 11. La redevance de l'Association Foncière :

L'Association Foncière est chargée de l'entretien des chemins par les propriétaires agricoles. Ceux-ci lui versent en échange une redevance annuelle. Nous recevons régulièrement des personnes étonnées de recevoir un avis de somme à payer alors qu'elles ont vendu leurs terres agricoles. L'AF n'est bien-sûr pas informée de toutes les tractations. Aussi il est important de signaler le changement de propriétaire:

- soit à la MSA directement (comme indiqué sur l'avis de somme à payer)
- soit auprès de l'AF en déposant en mairie une copie de l'acte notarié

**12. Trottoirs et caniveaux : nous le rappelons tous les ans** car force est de constater que malheureusement il reste toujours encore beaucoup d'efforts à faire ! Les locataires et propriétaires doivent maintenir propres, trottoirs et caniveaux en désherbant ces espaces et en veillant l'hiver à les sécuriser. **CECI EST UNE OBLIGATION TOUTE L'ANNÉE.** Nous habitons un charmant village, alors tentons de le garder attrayant !

**13. Autre rappel :** nous serions reconnaissants aux personnes dont les arbres ou arbustes empiètent sur la voie publique de bien vouloir les tailler. Les trottoirs doivent pouvoir accueillir les piétons en toute sécurité et les camions de collecte doivent aussi pouvoir passer.

**14. Animaux :** nous constatons et regrettons une recrudescence de divagations, de déjections sur nos trottoirs, devant l'ancienne école, sur notre nouvelle place, aux abords de la salle, etc... ! Nous remercions les propriétaires de leur animal (chien ou chat) de ramasser les crottes lors de la promenade quotidienne. **Nous sommes toujours autant déçus de mettre un rappel tous les ans dans ce bulletin et espérons compter enfin sur votre bon sens !**



## Les fêtes à venir en 2019

### > Janvier

le 20 janvier 2019

Fête des Aînés

### > Mars

le 16 mars 2019

Soirée moules frites (ASLD)

### > Avril

le 07 avril 2019

Concert FRATERNITÉ

le 27 avril 2019

Concert SHEERDOOR

### > Juillet

le 13 juillet 2019

Fête Nationale à 21h00

les 20 et 21 juillet 2019

Tournoi de football (ASLD)

### > Novembre

le 16 novembre 2019

Soirée moules frites (ASLD)

### > Décembre

Concert de Noël (Fraternité)

## 15. Dates Dons du Sang à Saessolsheim :

de 17h30 à 20h30

02.01.2019 - 06.03.2019

15.05.2019 - 31.07.2019

02.10.2019

# Etat civil

# naissances



## mariages

Tous nos vœux de bonheur accompagnent :

- Ophélie LOOS et Vanson TU qui se sont unis en mairie le 27/07/2018



### MARIAGES HORS COMMUNE :

- M. Gilles ZERBIB et Mme Nathalie KEZIC se sont unis par le mariage à la mairie de Schwindratzheim
- M. Matthieu HUCK et Mme Simona LETA se sont unis par le mariage à la mairie de Strasbourg

- Liam ROSER né le 27/04/2018 à Schiltigheim
- Charlie HARTER née le 28/05/2018 à Haguenau
- Vincenzo BELTRAMELLI le 29/07/2018 à Schiltigheim
- Léandre ROMEDENNE le 07/11/2018 à Schiltigheim
- Elliott Albert Michel NION le 20/11/2018 à Haguenau



**Félicitations aux heureux parents !**  
Et bienvenue à Duntzenheim à tout ce petit monde.

### BAPTÊMES CIVILS CÉLÉBRÉS EN MAIRIE :

- celui de Lenny Roland GRIMM le 14/04/2018
- celui de Hanna JUCH le 23/09/2018

## Ont fêté un «Grand» Anniversaire



### 75 ans

KUHN Anny	10.01
HUGEL Albert	02.02
SCHNEPP née WENDLING Jacqueline	07.11

### 80 ans

HANSS née ROHFRIEHSCH Liliane	27.01
VOGLER née ARBOGAST Anne-Louise	29.01
GANGLOFF née WENDLING Elisabeth	23.10

### 85 ans

BRUNDALER Charles	21.03
IRRMANN née WURMSER Alice	03.04
LEYDINGER Marguerite	08.04
BUCHI René	18.04
BRUNDALER née PETRAZOLLER Charlotte	08.08
HERRMANN Albert	09.08
KOCH Charles	21.09

### 90 ans

LITT née SCHNEPP Marguerite	25.08
-----------------------------	-------



## Décès

- Mme Anne ZIMMERMANN veuve de Georges ZIMMERMANN décédée le 04/02/2018 à Duntzenheim
- Mme Arlette HATT décédée le 05/03/2018 à Saverne
- M. Benoît André KUHN décédé le 17/03/2018 à Duntzenheim
- M. Georges Alfred SCHNEPP décédé le 21/06/2018 à Niederbronn-Les-Bains
- Mme Catherine FULLHART veuve de Thiebaut HEIM décédée le 14/11/2018 à Saverne
- Mme Jeanne UHLY veuve BORNERT décédée le 16/11/2018 à Strasbourg

### Comité de rédaction du bulletin :

Claude LITT, Maire - Marie-Hélène RICHARDOT, Secrétaire de Mairie - Virginie ZIMMERMANN, Carine GEISSELBRECHT Adjointes, et les conseillères Martine GAULT, Annick GARCIA, Sylvie RUCH.